



Bulletin de liaison

Pour nous joindre :

L'ARAC,

2, place du Méridien
94800 Villejuif

Tél. 01.42.11.11.11

Courriel :
arac.nationale@orange.fr



SECRETARIAT NATIONAL DU 13 JANVIER 2021



LE REVEIL DES COMBATTANTS
Tél : 01.42.11.11.11
reveil-des-combattants@orange.fr

Le Secrétariat National s'est réuni le 13 janvier en présentiel. Les points abordés : l'organisation 2021 de l'ARAC, la situation politique et économique nationale, la situation internationale, ...

Un Bureau National en visioconférence sera organisée rapidement.

L'année 2021 sera exceptionnelle à plus d'un titre. L'évolution de la situation du pays, sur le plan sanitaire évidemment, mais bien au-delà sur le plan social. La préoccupation des camarades est le nombre grandissant de Français vivant dans la précarité, la fermeture des entreprises et les nombreux licenciements, ...

Les raisons et motivations de notre association sont d'une brulante actualité face à la destruction des valeurs et des droits républicains, du détricotage du programme du Con-

seil National de la Résistance, la remise en cause des conquises depuis la Révolution de 1789, la Commune, 1936, 1968...

A cause de la pandémie, du confinement nous avons dû annuler de nombreuses initiatives en 2020. Certaines sont reportées en 2021.

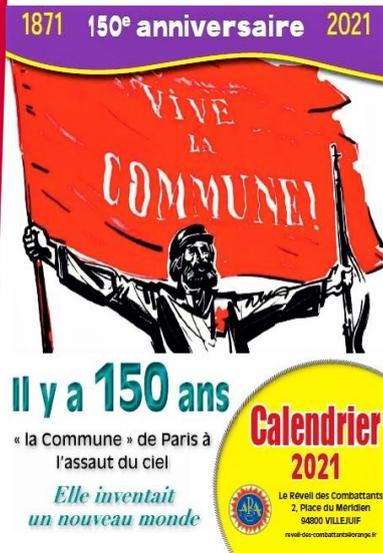
Ce que nous visons, c'est un agenda efficace capable de permettre la tenue dans les meilleures conditions des Assemblées Générales, des exposés, ... Ce calendrier va donc nécessiter un effort de mobilisation de la part de nos directions départementales, de nos sections locales. Nous avons besoin de nourrir nos débats pour nourrir notre capacité d'actions et d'initiatives.

Notre Congrès National n'ayant pu se tenir en 2020. Le Secrétariat National a retenu 2 dates dans le second

semestre : les **25 et 26 septembre 2021** ou les **20 et 21 novembre 2021** (nous recherchons un lieu). Ce Congrès doit nous permettre de repenser, d'élargir les générations de nos directions. Pour cela, il faut veiller à la bonne tenue de nos assemblées départementales et de sections. Nous allons adresser à toutes les directions, une note concernant l'organisation de notre Congrès.

Des sections, des départements ont fait preuve d'inventivité en 2020 pour le placement des cartes, la vente des calendriers... (Intervention de Jacques Verrier sur l'Organisation, page 2).

Pour 2021, nous comptons sur vous pour : Réaliser 100 % de cartes placées et favoriser le prélèvement Faire des adhésions Lancer une campagne d'abonnement à notre journal « Le Réveil des Combattants »



A VENDRE AUPRES DE VOTRE FAMILLE, DE VOS AMIS, DE VOS VOISINS.
Prix de vente : 8 €

2021 : plus haut, plus fort, plus loin

Jacques Verrier,
Secrétaire National chargé de l'Organisation



Si dans le langage populaire il est de bon ton de dire qu'une année ne chasse pas l'autre, ensemble à l'ARAC nous avons la ferme volonté d'agir pour une année 2021 où nous pourrions mener notre activité pleinement, sans retenue.

Sans ignorer la pandémie nous pouvons faire vivre nos objectifs. En ce début d'année nous avons l'ambition de rendre vivantes nos structures d'organisations pour une ARAC qui réponde à la fois aux remises gravissimes des acquis sociaux, de société, de libertés individuelles et collectives du Président de la République et en même temps une ARAC porteuse de valeurs républicaines qui sont au cœur de nos engagements.

Les échos qui nous parviennent des territoires montrent une activité des sections locales, des comités départementaux vivace, 2020 pour notre association n'a pas été une catastrophe grâce à la persévérance de chacune et chacun, nous pouvons nous en féliciter.

Des réunions de secrétariat, bureau dans des départements se tiennent, des adhésions sont obtenues, des cartes sont remises.

Être rigoureux sur notre fonctionnement

Afin d'être efficaces, utiles dans cette situation il convient partout de rappeler des méthodes qui sont la base de toute organisation.

Concernant la remise des cartes 2021, calendrier, timbre, bon de soutien, il nous faut nous adapter à la situation (confinement, couvre-feux).

Utiliser tous les moyens à notre disposition : visite des adhérents quand c'est possible, courrier, messagerie, téléphone.

Déjà des camarades dans les départements ont initié ces différentes pratiques avec succès, l'idée centrale, laisser personne de côté, ne pas perdre des adhérents.

Sur la connaissance des adhérents prendre plus de soin à remplir ou faire remplir les talons des cartes (trop souvent mal rédigées), compléter ceux-ci, indiquer téléphone, mail, etc....

Quand le national veut envoyer un message, une information, une déclaration il y a lieu que nous puissions maîtriser les coordonnées à jour des adhérents.

Remonter du matériel payé

Nous avons une fâcheuse tendance dans certains départements à faire remonter le matériel payé plusieurs mois après que l'adhérent s'en est acquitté.

Cela devient absurde, problématique, la conséquence c'est une remontée trop lente des sommes pour notre trésorerie nationale, mais surtout les adhérents ne comprennent pas pourquoi ils sont concernés lors de la relance de juillet que nous faisons du national.

Composition des bureaux de section, départementaux

Pour avoir une représentation réelle dans les territoires, être reconnu par les communes, préfectures, instances officielles, il nous faut partout avoir des bureaux constitués (président, trésorier, secrétaire général).

Là où malheureusement ceux-ci n'existent pas, ou incomplets il y a lieu de rechercher, créer les conditions afin de disposer d'un bureau complet afin de pouvoir tenir une activité certaine.

Sachant que la tâche est ardue dans certaines structures, examinons partout dans le potentiel de nos adhérents, dans les nouvelles adhésions ce qui est possible d'entreprendre.

N'oublier pas de nous communiquer la composition de ceux-ci.

Assemblée générale

Le règlement sanitaire en vigueur empêche de tenir celles-ci.

En même temps sachant que celles-ci sont une obligation au terme de la loi, il y a des choses possibles comme nous l'ont signalé des camarades de Loire-Atlantique, Val de Marne, à la suite de leurs démarches.

Le mieux c'est de poser la question, en conclusion ne rien nous interdire.